

EXAMEN PREALABLE A LA CONCEPTION D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

FICHE DECLARATIVE

Vous envisagez de réaliser des travaux sur votre installation d'assainissement non collectif, vous devez obtenir l'accord du SPANC – Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Coordonnées de votre SPANC :

SPANC CDC SUD GIRONDE ☎ 05 56 25 65 56
1 ROUTE DE PRECHAC , ZA DES 3 CIRONS
33730 VILLANDRAUT
Mail : spanc@cdcsudgironde.fr

Pour cela, vous devez remplir et déposer le présent document auprès du SPANC accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées.

Votre dossier sera étudié en deux temps :

Examen préalable du projet d'implantation sur la base du présent dossier renseigné

Contrôle sur site effectué pendant les travaux (avant remblaiement) pour confirmer leur bonne exécution

Le contrôle de la conception et de la réalisation de toute nouvelle installation d'assainissement non collectif effectué par le SPANC – est une exigence découlant de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992. Il est encadré par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 et par l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités d'exécution de la mission de contrôle du SPANC.

Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez retrouver toutes les informations sur l'assainissement non collectif sur le site internet : www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr et y consulter le guide d'information sur les installations à l'attention des usagers.

Une étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière peut être exigée par le SPANC. Cette information figure dans le règlement du service. Merci de bien vouloir en prendre connaissance et de prendre contact avec votre SPANC pour toute information complémentaire.

PIECES A FOURNIR AU PRESENT DOSSIER TECHNIQUE

- Copie de l'**Etude de définition de dimensionnement et d'implantation de la filière** (si réalisée)
- Si l'Etude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière n'a pas été réalisée :
 1. Plan de situation au 1/25000
 2. Plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel figurent l'immeuble et la filière d'ANC projetée à l'échelle
 3. Plan d'implantation de la filière choisie (dont plan de coupe avec points de niveau)
- **Le cas échéant, accord du propriétaire de l'exutoire** (cas d'une évacuation dans le milieu superficiel)

Nature de la demande

Le projet d'installation d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

- D'une demande de permis de **construire d'une construction neuve**
- D'une demande de **permis de construire d'une construction déjà existante**
(transformation, agrandissement)
- De **la réhabilitation** ou de **la création d'une installation sans permis de construire**
- D'une modification du projet d'installation suite à précédente **conclusion du SPANC négative**
(projet non conforme)

VISITE / PARCELLE / PROPRIETAIRE

N° :

Type de dossier : ▼

Personne présente : qualité : ▼



Demande : hh:mm

Contrôleur : ▼

Visite 1 :

Absence/refus : ▼

2 (abs/ref) :

Contre-visite :

COORDONNEES

Cliquez sur > [presentation](#)



Adresse :

Pref. section :

CP :

Section :

Commune :

Numéro :

dep : nsee :

Autres parcelles :

PROPRIETAIRE



Civ : ▼ Nom :

Prénom :

Adresse :

Naissance : CP : Com. :

code pays : Pays :

Tel : Mel :

Société : Siret :

USAGER/OCCUPANT

[propriétaire](#)



Civ : ▼ Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Com : Pays :

Tel : Mel :

Société : Siret :

OBSERVATIONS

TERRAIN

etude de sol



Surface (m2) : >cadastre
Totale :
Disponible :
suffisante ?

Pente :
1 :
2 :

Occupation du sol :

Nappe d'eau :
à - de 1m :
Type nappe :
Niveau haut : bas :

Terrain inondable :
Type :

Perméabilité (mm/h) :
Aléa argileux :
Roche à - de 1m :

Etude de sol/filière réalisée ?
Connaissance du sol suffisante ?

Aptitude à l'épandage :

Assainissement existant ?
Assainissement conservé ?

Elements conservés :

Captage

CAPTAGE

Terrain

Terrain voisin

Existant :
Alimentation humaine
Autre usage
A plus de 35 m
Ouvrage déclaré :

Dans périmètre de protection : Périmètre :

Contraintes discriminantes ? **prises en compte ?**

OBSERVATIONS

Mise en place

Installateur

Bureau d'études



Société :
 Contact :
 Adresse :
 Année : Tel :
 Mel :

Date : jj/mm/aaaa **LOCAUX** 2 3

1 Type :
 Autre :
 Hab permanents : occasionnels :

 Chambres :
 Pièces principales :
 EH :
 Capacité d'accueil :
 Année de construction :
 Période d'occupation :
 Cadastre :

Alimentation en Eau potable :
 Type :
 Réseau public :
 Puits privé :
 Semi-collectif :
 Conso annuelle (m3) :
 Vacant ?

2 Type :
 Autre :
 Hab permanents : occasionnels :

 Chambres :
 Pièces principales :
 EH :
 Capacité d'accueil :
 Année de construction :
 Période d'occupation :
 Cadastre :

Alimentation en Eau potable :
 Type :
 Réseau public :
 Puits privé :
 Semi-collectif :
 Conso annuelle (m3) :
 Vacant ?

DOCUMENTS FOURNIS

Plan de situation :
 Plan de coupe :
 Etude de sol :
 Cahier de vie :
 Autorisation de rejet :
 Servitude de passage :
 Documents suivi entretien :

Autre déclaratif :

PRECEDENT CONTROLEDate : 

Type :
 Résultat :

Augmentation du nombre d'EH :
 Augmentation du nombre de PP :

Réaménagement terrain :
 Travaux préconisés réalisés :

OBSERVATIONS

EAUX PLUVIALES

=execution



Collecte séparée :

Eaux vannes et eaux pluviales : ▼

Eaux ménagères et eaux pluviales : ▼

Destination des eaux :

RESPECT DES DISTANCES, CONTRAINTES

= execution



> 5 m de l'habitation ? ▼ : m

> 3 m des arbres ? ▼ : m

> 3 m limite parcellaire ? ▼ : m

> 35 m captage (alim. hum) ? ▼ : m

Présence d'un revêtement étanche ? ▼

Présence d'une aire de circulation ? ▼

Présence d'une construction ? ▼

Présence d'un jardin potager ? ▼

Autres :

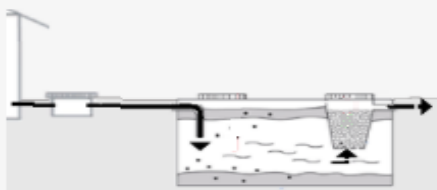
Implantation non connue :

OBSERVATIONS

PRETRAITEMENT en PROJET

Autres > 2 3 preco

Conformité : ▼



Eaux recueillies :

Provenance :

Eaux vannes - EV :

Eaux ménagères - EM :

Eaux usées - EU = EM+EV :

Destination :

Eaux non prétrait :

prévu ? ▼

Implantation conforme ? ▼

Éléments suffisants ? ▼

OUVRAGES

BaG

FTE

Pref

F accum

F chim

Dégrill

F sept

Ventilation

Autres :

Bac à graisses

vol (m3) :

Matériau : ▼

Modèle :

Bon dimensionnement ? ▼

Réglementaire ? ▼

Bonne distance habitation ? ▼

Fosse toutes eaux

vol (m3) :

Matériau : ▼

Modèle :

Bon dimensionnement ? ▼

Réglementaire ? ▼

Dalle d'amarrage prévue ? ▼

Dalle de répartition prévue ? ▼

Bonne distance habitation ? ▼

Préfiltre

intégré : ▼

vol (m3) :

Matériau :

Modèle :

Bon dimensionnement ? ▼

Réglementaire ? ▼

Fosse accumulation

vol (m3) :
Matériau :
Modèle :

Bon dimensionnement ?
Réglementaire ?
Autre solution envisageable ?

Fosse chimique

vol (m3) :
Matériau :
Modèle :

Bon dimensionnement ?
Réglementaire ?
Autre solution envisageable ?

Dégrilleur

Modèle :

Bon dimensionnement ?
Réglementaire ?

Fosse septique

vol (m3) :
Matériau :
Modèle :

Bon dimensionnement ?
Réglementaire ?

Ventilations

Ventilation primaire :

Type :

Position :

Implantation adaptée ?

Ventilation adaptée ?

Ventilation secondaire ... :

Type :

Position :

OBSERVATIONS

CHASSE en PROJET

présente :



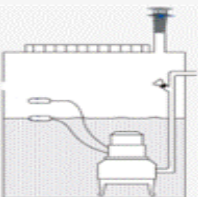
Type :
Implantation : Vol. (m3) :

Conformité :

Observations :

RELEVAGE EN PROJET

preco



vers : Prétraitement Traitement Exutoire

Conformité :

Type : vol (m3) :
Modèle :
Implantation :
Eaux reçues :

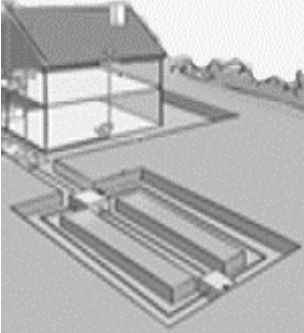
Bon dimensionnement ?
Alarme ?
Ventilation ?
Bon diamètre de canalisations ?
Clapet anti-retour ?

OBSERVATIONS

TRAITEMENT en PROJET

Autres > 2 fil agr preco

prévu ?



TYPE :

Autre :

Conformité :

Dimensions :

Nombre (m) :

Longueur (m) :

Largeur (m) :

Long. Totale (m) :

Surface (m2) :

Hauteur (m) :

Profondeur (m) :

Eaux reçues :

non traitées :

Modèle :

Fournisseur :

Epandage :

Dimensionnement correct ?

Adapté aux contraintes de sol ?

REGARDS PREVUS

répartition bouclage collecte autre 1 autre 2

Regard de répartition



Nb entrées :

Modèle :

Nb sorties :

Matériau :

Regard de bouclage



Nb entrées :

Modèle :

Matériau :

Regard de collecte

Nb entrées :

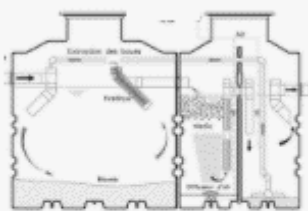
Modèle :

Nb sorties :

Matériau :

FILIERE AGREEE en PROJET

preco



Type :

Nom :

Titulaire agrément :

Numéro d'agrément :

Capacité de la filière : EH

Ecoulement correct assuré ?

Dimensionnement adapté ?

Adapté aux contraintes ?

Filière agréée ?

Conformité ?

OBSERVATIONS



- Infiltration dans le sol
- Milieu hydraulique superficiel
- Puits / puisard
- Autre 1
- Autre 2
- Inconnu

Observations :

Conformité : ▼

INFILTRATION DANS LE SOL

via le dispositif de traitement ? ▼

- effluent traité
- effluent prétraité
- effluent brut



Type : ▼

Linéaire prévu suffisant ? ▼

Présence de végétaux prévue ? ▼

Végétaux destinés à l'alimentation humaine ? ▼

Rejet adapté aux contraintes ? ▼

Longueur (m) :

Nb :

Largeur (m) :

Total (m/m2) :

MILIEU HYDRAULIQUE

- effluent traité
- effluent prétraité
- effluent brut



Type : ▼

Nom :

Propriétaire / gest. :

Dérogation ?

Préfecturale : ▼

Date :

Communale : ▼

Date :

Autorisation de propriétaire ? ▼

Autre solution envisageable ? ▼

Rejet prévu adapté ? ▼

PUITS / PUISARD

- effluent traité
- effluent prétraité
- effluent brut



Type : ▼

Dérogation communale ? ▼

Date :

Autorisation du propriétaire ? ▼

Autre solution envisageable ? ▼

OBSERVATIONS

ENGAGEMENTS DU PROPRIETAIRE

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts. En outre, il s'engage :

- A informer le SPANC de toute modification du projet,
- A ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC,
- A informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement selon les modalités précisées dans le règlement du SPANC,
- A ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux,
- A procéder à la réception des travaux et à communiquer le procès-verbal au SPANC. Dans le cas où le propriétaire réalise lui-même les travaux, une attestation sur l'honneur confirmant le respect des règles de l'art devra être transmise au SPANC,
- A ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement,
- A assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant (filiales agréées),
- A s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement du service du SPANC.

Fait à, le

Signature du propriétaire:

CONCLUSION sur le projet		preco
Avis technicien :	<input type="text"/>	▼
Avis autorité :	<input type="text"/>	▼
Préconisations		
1 :	<input type="text"/>	//
2 :	<input type="text"/>	//
3 :	<input type="text"/>	//
Observations		
<input type="text"/>		
Avis du technicien :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
Avis de l'autorité :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
Notification :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
		

Signature de l'autorité compétente

Fait à

Le,